

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
mardi 2 août 2022

MISE EN PLACE D'UN CAPTEUR AUTOMATIQUE DES POLLENS D'AMBROISIE À BEAUREPAIRE

La lutte contre l'ambrosie est un combat mené par la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône depuis 2011.

Afin de poursuivre les actions de lutte contre l'ambrosie, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône a fait installer fin juillet 2022, un capteur automatique de pollens, en partenariat avec le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) et sa filiale innovation RNSA OBERON. Ce capteur a été positionné sur le toit-terrasse de la salle des mariages de la commune de Beaurepaire. Il permettra de mesurer en continu les pollens d'ambrosie de notre collectivité et ainsi d'aider à en localiser l'origine et à en prévoir le risque d'allergie au jour le jour d'août à fin septembre. Cette information quotidienne inédite sera à retrouver sur le site entre-bievretrhone.fr et sur l'application « La Météo du Souffle » du RNSA.

En savoir + :

Pour mener une action locale et efficace contre cette plante envahissante et hautement allergisante, Entre Bièvre et Rhône porte un réseau de référents, constitué d'élus et d'agriculteurs en lien avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Les actions du réseau ambrosie d'EBER sont variées : diffuser les bonnes pratiques de lutte, suivre le niveau d'infestation sur le territoire pour agir en conséquence, sensibiliser le grand public et participer à des actions de recherche scientifique.

Pour en savoir plus contactez la Communauté de communes à l'adresse : environnement@entre-bievretrhone.fr

Chaque citoyen doit lutter contre l'ambrosie, en l'arrachant, en la fauchant ou en signalant sa présence.

Signalez l'ambrosie près de chez vous sur : www.signalement-ambrosie.fr, par téléphone : 09 72 37 68 88 ou par email : contact@signalement-ambrosie.fr

Informez vous sur les pollens et les risques d'allergie auprès du RNSA : www.pollens.fr et sur les réseaux sociaux.